

Viens, Seigneur Jésus !

Édito

La lumière vient dans le monde : préparons nos cœurs !

Noël, c'est une venue, un anniversaire, la célébration d'une présence, la joie suscitée par un nouveau-né, la joie du salut qui nous est déjà offert, une promesse... La célébration d'un grand évènement pour les chrétiens, et cet évènement dure encore ! « Il est avec nous le Seigneur de l'univers ! » Ps 45

L'avent nous est donné pour nous préparer à cette venue, à la célébration de cette magnifique affirmation de notre foi : « Le Verbe s'est fait chair ! » Jn 1

Peut-être la première préparation réside-t-elle dans le fait de renouveler nos cœurs dans cet émerveillement : Dieu vient chez nous dresser sa tente ! Le Très-Haut se fait le très bas, comme l'a dit Christian Bobin, afin de nous rejoindre, de nous rencontrer, d'épouser notre humanité pour nous dire Son Amour et nous sauver.

S'émerveiller, et rendre grâce pour ce don, pour ce Dieu qui se cache dans le visage, dans le corps d'un nouveau-né qui dort, et pleure, et tête le sein de sa mère, qui sourit et qui se laisse faire en toute chose, ne pouvant rien par lui-même.

Rendre grâce pour que notre cœur s'ouvre d'une manière nouvelle au don de Dieu.

Quand nous aurons largement pris le temps de l'émerveillement et de l'action de grâce, nous pourrons alors nous ajuster à ce don, à cette présence incroyable de Notre Seigneur au milieu de nous, dans notre humanité d'hier et d'aujourd'hui.

Nous ajuster en nous abaissant devant Lui, comme on se penche sur le berceau d'un enfant, et pour le prendre dans ses bras, à la suite de Marie, de Joseph et de Syméon : C'est l'adoration amoureuse qui nous rend petit devant Lui, c'est l'humilité devant Lui et devant nos frères qui nous fera devenir plus attentifs au petit, au pauvre croisé chaque jour sur le chemin du travail, plus doux avec la personne qui met à mal notre patience, etc. Parce que Dieu est là, dans ce petit et ce pauvre, parce qu'Il aime se cacher là, comme dans la crèche. Alors nous serons prêts à L'accueillir dans ce grand et joyeux mystère de sa nativité !

Soeur Anne-Cécile,
Communauté Saint-Jean à Vichy

Intentions de prières du Saint-Père



Novembre

Les personnes qui souffrent de dépression

Prions pour que les personnes qui souffrent de dépression ou de burn-out trouvent un soutien et une lumière qui les ouvrent à la vie.

Décembre

Les catéchistes

Prions pour les catéchistes, appelés à annoncer la Parole de Dieu : qu'ils en témoignent avec courage et créativité, dans la puissance de l'Esprit Saint.

La journée des confirmands

Quelle joie d'avoir pu accueillir pour la 1^{ère} édition de la « Journée des confirmands », le 9 octobre 2021, 300 jeunes venus de tout l'Allier, ainsi qu'une cinquantaine d'animateurs et de jeunes bénévoles.

Qui dit journée diocésaine dit rencontre : les groupes réunissaient des jeunes issus de paroisses différentes, qui ont ainsi pu vivre une belle expérience de fraternité et d'entraide.

A la découverte des 7 dons de l'Esprit Saint, les jeunes ont sillonné Moulins au gré d'épreuves sportives qui les invitaient à découvrir ces dons et à se préparer au sacrement. Ils avaient pour mission de gagner des voiles de couleur qui représentaient un don, afin d'arriver à fabriquer le voilier de

l'Esprit Saint, une belle image évoquant l'élan et la force qu'ils recevront le jour de leur confirmation.

Par groupe, ils ont également eu un temps d'échange avec notre évêque, afin de poser toutes leurs questions : « Pourquoi Dieu nous aime ? », « C'est dur d'être évêque ? », « Est-ce un métier "bonne sœur" ? » ... un riche moment de partage et de joie.

La messe célébrée au Sacré-Cœur fut l'occasion de rendre grâce et de confier au Seigneur les cœurs de ces futurs confirmés.

Ophélie Poulenas

Membre du groupe des animateurs



béatification

Le père Gaschon et le procès en béatification



Le Père Gaschon, né le 30 août 1732, est décédé le 28 novembre 1815. Animé par l'exemple de saint J.F Régis, il se sent appelé au service du peuple des campagnes, auquel il voulait apporter l'intelligence de la foi et les sacrements. C'est pour cela que, après avoir été ordonné prêtre en 1756, il devient missionnaire diocésain en 1765. Il exerce son apostolat notamment à partir de Notre-Dame de Banelle, sur la paroisse d'Escurolles. Il a traversé la tragédie de la Révolution française sans jamais craindre pour sa vie, toujours au service des pauvres et des orphelins. Il fut un apôtre du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie. Deux siècles après sa mort, le témoignage de son existence rayonne encore : il nous invite au courage et à résister à l'air du temps pour rester fidèles à l'évangile. Son procès de béatification s'est ouvert

en 1924. Interrompu par la guerre, il a été repris par M^{gr} Dardel, évêque de Clermont en 1982.

Le Père Gaschon a été proclamé « vénérable » le 6 avril 1998 par le saint Pape Jean-Paul II. En 2012, M^{gr} Simon a instruit un procès diocésain sur un miracle présumé. Les actes ont été déposés à Rome le 13 juin 2016. La Position sur le miracle présumé est actuellement soumise à la Congrégation pour la Cause des Saints ; elle attend de passer en Commission médicale. Si le résultat de leur étude est positif, elle devra encore passer devant la Commission de théologiens. Si ces derniers concluent eux aussi au miracle, la voie sera ouverte pour que le Saint Père puisse accepter la béatification.

Michèle Jaffuel

Paroisse Saint-Léger-Sainte-Procule

Bonne nouvelle pour les donateurs ! Reçu fiscal à 75 %

La mesure fiscale destinée à aider les associations culturelles et prévue dans le Projet de Loi de Finances Rectificative pour 2021 a été votée, et est parue au JO dans les termes suivants :

Rehaussement de la réduction d'impôt pour les dons effectués au profit des associations culturelles entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022 : vote définitif de la mesure dans la loi de finance rectificative n° 2021-953 du 19 juillet 2021

L'article 18 prévoit que le taux de la réduction d'impôt prévue au 1 de l'article 200 du code général des impôts est porté à 75 % pour les dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022, au profit d'associations culturelles ou d'établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle. Les versements réalisés en 2021 sont retenus dans la limite de 554 euros. Pour les versements réalisés en 2022, cette limite est relevée dans la même proportion que la limite supérieure de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu de l'année 2021. Le montant obtenu est arrondi, s'il y a lieu, à l'euro supérieur.



Il n'est pas tenu compte de ces versements pour l'application de la limite de 20 % du revenu imposable mentionnée au même 1.

Précision : ce plafond de 554€ est bien distinct de celui dit "amendement Coluche" qui permet de bénéficier d'une réduction à 75% pour certaines associations caritatives et humanitaires dites « organismes d'aide aux personnes en difficulté ». Il sera bien possible de cumuler ces deux avantages.

Calculs, deux cas :

- Lorsque le total des dons aux associations culturelles (attention si le donateur verse à plusieurs diocèses) est inférieur ou égal à 407€, le donateur peut ajouter au don qu'il prévoit +36%.
- Lorsque ce total est supérieur à 407€, le donateur peut verser en plus la somme de +147€ sans aucun coût pour lui : c'est le montant de la réduction d'impôt supplémentaire à laquelle il a droit.

► Plus d'informations sur le site du diocèse : www.catholique-moulins.fr/faire-un-don

Mon don ≤ 407 €

 ↪ JE PEUX AJOUTER 36%
 À MON DON INITIAL

Sans aucun coût supplémentaire pour moi !

Mon don > 407 €

 ↪ JE PEUX VERSER EN PLUS
 LA SOMME DE +147€

Officiel

■ L'Abbé Joseph Touré

(Diocèse de Dakar, *fidei donum**) est nommé, avec l'accord de son archevêque, pour une durée de 1 an renouvelable prêtre coopérateur de la paroisse Saint-Léger – Sainte-Proculé.

■ L'Abbé François Ndiaye

(Diocèse de Dakar, *fidei donum**) est nommé, avec l'accord de son archevêque, pour une durée de 3 ans vicaire de la paroisse Notre-Dame-des-Sources.

* Prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents

■ L'abbé Léopold Shenghor

Le diocèse de Moulins remercie le père Shenghor pour 9 ans au service des paroisses de la Trinité, Saint-François-d'Assise et Saint-Vincent.

■ L'abbé Jean-Philippe Morin

Monsieur l'abbé Jean-Philippe Morin est nommé prêtre référent de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires à Saint-Pourçain-sur-Sioule, pour un an, à compter du 1^{er} septembre 2021.

À la prière de l'Église



Adieu père Lucien Chevalier

Le père Lucien Chevalier est né le 1^{er} juin 1922 à Bourbon-L'Archambault. Il fut ordonné prêtre le 31 mai 1947 en la cathédrale de Moulins.

En juillet 1950 il est nommé directeur du Grand Séminaire et à partir de 1953, chargé de l'œuvre des vocations sacerdotales et du groupement des mères des prêtres. Puis, en août 1960, il est nommé supérieur du petit séminaire Saint-Michel, situé rue Achille Roche à Moulins. Il aura ensuite la responsabilité de transférer le petit séminaire à la maison diocésaine Saint-Paul.

Le père Lucien Chevalier avait créé le « café philo » qui permettait à des adultes de rencontrer un prêtre qui dans ses conférences savait apporter à la fois une réflexion philosophique dont ils étaient friands et un témoignage, pour que la vie puisse avoir sa dimension spirituelle. Beaucoup parmi vous qui l'ont connu dans cette période de sa vie dans sa maison, avant qu'il n'entre à la mai-

son de retraite peuvent témoigner de sa simplicité, de sa capacité relationnelle dans le désir d'apporter à chacun ce qui lui est nécessaire, pour donner sens à son existence. Quand vous aviez besoin de progresser humainement, intellectuellement, spirituellement, il savait toujours trouver et conseiller les ouvrages qui pouvaient apporter ce qui était recherché.

Le père Lucien Chevalier a été rappelé à Dieu le 11 septembre 2021, à l'âge de 99 ans.

Père André Pillard

Adieu Marie Diok et et simon Ndiaye, parents de l'abbé François Ndiaye

Le diocèse s'associe à la peine du père François Ndiaye dont les parents sont décédés, juste avant son arrivée dans le diocèse de Moulins.

Adieu sœur Marie Jousse

Elle est rentrée en 1950 au Carmel de Moulins à l'âge de 20 ans. Elle était très joyeuse et a témoigné lors de sa fin de vie par son sourire au Cèdre (hôpital de Moulins). Elle est décédée le 23 octobre 2021, âgée de 91 ans.



La Maison diocésaine Saint-Paul, à Moulins

Quête impéree



■ **21 novembre** : Pour le Secours Catholique

Les événements qui vous sont proposés auront lieu dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur, sous réserve des conditions sanitaires le jour-dit.

Prochains pèlerinages

- **Pèlerinage à Sainte Bernadette à Nevers**
Les 20 & 21 novembre 2021.
- **Pèlerinage de la Paix à Souvigny**
Le 1^{er} mai 2022.
- **Pèlerinage diocésain à Lourdes**
Du 25 au 30 juillet 2022.
- **Pèlerinage national des servants et servantes de l'assemblée, à Rome**
Du 21 au 27 août 2022.

Contact service des pèlerinages :

Tél : 04 70 35 10 91

Mail : pelerinages.moulins@wanadoo.fr

Permanences à Saint-Paul :

Les mercredis de 14h30 à 17h30.

Prochains évènements

- **Groupe biblique** : le 8 novembre à Moulins (Maison diocésaine), le 15 novembre à Dompierre-sur-Besbre, le 22 novembre à Montluçon et à Cosne, le 29 novembre à Lapalisse.
- **Présentation de la nouvelle traduction du Missel Romain** : samedi 13 novembre 2021 à la Maison diocésaine Saint-Paul.
- **Mardis Spi** : le 16 novembre et le 14 décembre 2021, à la priurale de Souvigny.
- **Festival des jeunes** : les 20 et 21 novembre 2021.

► tous les pèlerinages sur le site du diocèse :

www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages

► informations détaillées sur le site du diocèse :

www.catholique-moulins.fr